

Capitaine 200

P1-1 Navigation - Météorologie - Tenue du quart - Manœuvre

Durée : 1 h 30 min

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

1^{re} QUESTION (valeur = 3)

Décrire les mesures de sécurité à prendre sur un navire lorsque le mauvais temps menace.

2^e QUESTION (valeur = 4)

Le 15 Mars 2019, un chaland accoste au port de Carteret à 14 h 00 min, pour embarquer par roulage un véhicule.

Au moment de l'accostage, le pont du chaland est à 1,27 m au-dessous du niveau du quai.

L'annuaire des marées donne les éléments suivants :

	Heure TU + 1	hauteur d'eau (en m)
Basse mer	11 h 38 min	1.00
Pleine mer	17 h 37 min	6.30

1 (valeur = 2)

Calculer la hauteur d'eau à 14h00min.

2 (valeur = 2)

Calculer l'heure d'embarquement du véhicule à bord du chaland.

3^e QUESTION (valeur = 4)

Définir les termes suivants utilisés sur les radars de navigation :

- Gain
- Tune
- Head Marker
- Ring
- VRM
- EBL
- Shift
- Range.

4^e QUESTION (valeur = 3)

Nommer les trois sources de chaleur qui conditionnent la température de l'atmosphère.

5^e QUESTION (valeur = 2)

Définir les termes suivants :

- Isobares
- Marais barométrique

6^e QUESTION (valeur = 2)

Citer les règles d'utilisation des comptes rendus de navires conformément aux Principes généraux applicables aux systèmes de comptes rendus de navires et aux procédures des services de trafic maritime.

7^e QUESTION (valeur = 2)

1 (valeur=1)

Lors d'une opération de mouillage par beau temps, indiquer la longueur de chaîne que vous devez laisser filer.

2 (valeur=1)

Définir le rayon d'évitage d'un navire au mouillage.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.